RS Expertise Conseils

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

LA COMPAGNIE
Jean Michel Rabeux
Association Loi 1901
3 rue de Metz
75010 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

. le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

. la justification de nos appréciations,

. les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portés sur le caractère approprié des principes comptables appliqués n'appellent pas de commentaire particulier.

II. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance, et dans les documents mis à la disposition des associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Châtenay Malabry
le 11/05/2015



Nathalie SABRI
RS EXPERTISE ET CONSEILS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

RS Expertise Conseils

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

LA COMPAGNIE
Jean Michel Rabeux
Association Loi 1901
3 rue de Metz
75010 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.
En application de l'article L 262-11 du nouveau code de Commerce, nous avons été avisé des conventions par votre gérance.
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Aucune convention n'a été conclue.

Fait à Châtenay Malabry
Le 11/05/2015

Nathalie SABRI
RS EXPERTIS ET CONSEILS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

Edition du 04/05/15 à 19:11:31

N° 2050 2015

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : ASS LA COMPAGNIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE DE JARENTE 75004 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 2 5 6 2 4 9 2 2 0 0 0 4 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2014 Net 3	N - 1 (pour information) 31/12/2013 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX	93 248	CQ	43 642	49 606	69 961
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 755	AG	1 755		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			13 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	28 241	AS	19 553	8 688	2 294
	Autres immobilisations corporelles	AT	13 120	AU	11 432	1 688	1 091
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	4 739	BI		4 739	60
	TOTAL (II)	BJ	141 103	BK	76 382	64 721	86 541
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	77 479	BY		77 479	28 135
	Autres créances (3)	BZ	33 419	CA		33 419	119 587
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	51 259	CG		51 259	30
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 589	CI		13 589	8 779
	TOTAL (III)	CJ	175 746	CK		175 746	156 531
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	316 849	1A	76 382	240 467	243 072

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP 30 | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Ciel – http://www.ciel.com

N° 2051 2015

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ASS LA COMPAGNIE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N -1 (pour information)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	33 854	(2 145)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 749	35 999
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	83 603	33 854
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		23 359
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 026	30 330
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 823	83 485
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		68
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	54 015	71 975
	TOTAL (IV)	EC	156 864	209 217
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	240 467	243 072

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	54 015	71 975
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		23 359

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ciel – http://www.ciel.com

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ASS LA COMPAGNIE — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1) (pour information)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	490 050	FH	100	FI	490 150		567 223
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	490 050	FK	100	FL	490 150		567 223
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	46 450		95 556
	Subventions d'exploitation					FO	176 890		206 198
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			324
	Autres produits (1) (11)					FQ	25 886		26 735
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	739 376		896 036
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 900		204 567
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 646		9 878
	Salaires et traitements*					FY	310 624		396 355
	Charges sociales (10)					FZ	143 256		184 535
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	83 680		57 216
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4 629		6 784
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	692 735		859 336
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	46 641		36 700
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	311		372
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	311		372
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(311)		(372)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 330		36 328

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ciel – http://www.ciel.com

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ASS LA COMPAGNIE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1 (pour information)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 679	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 679	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	283	329
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	283	329
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 396	(329)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	977	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	744 055	896 036
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	694 306	860 037
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	49 749	35 999

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP		
	- Crédit - bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Ciel – http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(décret N°83-1020 du 29/11/1983 - articles 7,21,24 début, 24-1,24-2,24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT – Période du 01/01/14 au 31/12/14

L'exercice clôturé au 31/12/2014 présente un total du bilan de 240 467€
et dégage un résultat bénéficiaire de 49 749€.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- importance relative

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les nouvelles règles issues :
- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2006) sur les amortissements et les dépréciations
- du règlement CRC 004-09 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,ont été mise en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005.

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petite entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :
De l'exercice : néant

Postérieurs à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :
Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations incorporelles :
Rappel du principe de comptabilisation
La comptabilisation des créations est faite selon la méthode préférentielle définie par la compagnie nationale des commissaires aux comptes(les reprises de pièces sont traitées comme les nouvelles créations).
Jusqu'à la première, la totalité des frais est enregistrée en analytique dans un poste montage X ou création X. De ces frais sont bien sûr défalqués les recettes dédiées (coproduction ou subvention).
Si la première a lieu après la fin de l'exercice, le résultat de cette création est neutralisé sur l'exercice N ou par le biais des travaux en cours si le résultat est négatif ou par l'intermédiaire des produits constatés d'avance si le résultat à la fin de l'exercice est positif.
Au jour de la première si le montage ou la création révèle globalement un coût et si ce spectacle est appelé à tourner sur plusieurs exercices, il est immobilisé à son coût de production. Il est ensuite amorti normalement au prorata des représentations certaines (représentations faites +représentations signées au moment de l'arrêté des comptes).

Application pour l'exercice 2014
La reprise Barbe Bleue 2012 ayant été totalement amorti en 2013 a été sortie des immobilisation.
La reprise de Peau d'âne 2012 ayant été totalement amorti en 2013 a été sortie des immobilisation.
La reprise de Peau d'Ane en 2013 a donné lieu à exploitaion durant l'exercice. L'exploitation 2014 ayant été bénéficiaire, nous avons amorti la totalité du solde soit 26k.
La création des Fureurs d'Ostrowsky en 2013 a donné lieu à exploitation durant l'excercice. Le coût du montage s'est élévé à 47K et a été amorti à hauteur de 3K en 2013 et de 18K sur l'exercice. Le reste sera sur l'exercice 2015.
La création d'au bord en 2014 a donné lieu à exploitation durant l'exercice. Le coût s'est élevé à 13K et a été amorti pour la totalité soit 13K sur l'exercice, vu qu'il n'y aura pas d'exploitation 2015. Elle a été sortie des immobilisation.
La reprise de Peau d'âne en 2014 a donné lieu à exploitation durant l'exercice. Le coût s'est élevé à 26K et a été amorti pour 7K. Le reste sera sur l'exercice 2015.

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur Brute début d'exercice	Augmentation Réevaluation	Augmentation acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement de recherche et développement	TOTAL 1	153 315		59 585
Autres postes d'immo.Incorporelles	TOTAL 2	1 755		
IMMOBILISATION CORPORELLES				
Terrain				
Construction sur sol propre				
construction sur sol d'autrui				
Installation générale, agencements et amén. Des const.				
Installation technique, matériel et outillage industriels		19 408		8 833
Installation générale, agencements et amén.divers				
Matériels de transport				
Matériel de bureau, informatique , mobilier		11 222		1 898
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
	TOTAL 3	30 630	-	10 731
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôt et cautionnements versés				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières		60		4 679
	TOTAL 4	60	-	4 679
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		185 760	-	74 995

Cadre B		Diminutions par virement	Diminutions par cession ou mise hors service	valeur brute fin d'exercice.	réévaluations valeur d'origine
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établiss. de recherche et développeme	T 1		119 652	93 248	
Autres postes d'immo.Incorporelles	T 2			1 755	
				-	
Immobilisations corporelles				-	
Terrain				-	
Construction sur sol propre					
construction sur sol d'autrui					
Installation générale, agencements et amén. Des const.				-	
Installation technique, matériel et outillage industriels				28 241	
Installation générale, agencements et amén.divers				-	
Matériels de transport			-	-	
Matériel de bureau, informatique , mobilier				13 120	
Emballages récupérables et divers				-	
Immobilisations corporelles en cours				-	
Avances et acomptes				-	
	TOTAL 3	-	-	41 361	-
immobilisations financières					
Dépots et cautionnements versés				-	
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				4 739	
	TOTAL 4		-	4 739	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		-	-	141 103	-

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		**Valeur en début d'exer.**	**Augmentation dotations**	**Diminutions sorties/reprises**	**Valeur en fin d'excercice**
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établiss. de recherche et développement	**T 1**	70 219	79 940	106 517	43 642
Autres postes d'immo.Incorporelles	**T 2**	1 755			1 755
Immobilisations corporelles					
Terrain					-
Construction sur sol propre					-
construction sur sol d'autrui					-
Installation générale, agencements et amén. Des const.					-
Installation technique, matériel et outillage industriels		17 114	2 439		19 553
Installation générale, agencements et amén.divers					-
Matériels de transport		-	-		-
Matériel de bureau, informatique , mobilier		10 131	1 301		11 432
Emballages récupérables et divers					-
Immobilisations corporelles en cours					-
Avances et acomptes					-
TOTAL 3		27 245	3 740	-	30 985
TOTAL GENERAL (1+2+3)		99 219	83 680	106 517	76 382

Cadre B VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICIE				Cadre C PROV.AMORT DEROGATOIR	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établiss. de recherche et dévelop. **T 1**					
Autres postes d'immo.Incorporelles **T 2**	-	-			
Immobilisations corporelles					
Terrain					
Construction sur sol propre					
construction sur sol d'autrui					
Instal. générale, agenc. et amén. Des const.	-				
Instal. technique, matériel et outillage indust.	2 439				
Instal. générale, agencements et amén.divers	-				
Matériels de transport					
Matériel de bureau, informatique , mobilier	1 301				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL 3	3 740	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**3 740**	-	-	-	-

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début exercice	Augmentation	Dot. Exerc. aux amort.	Montant net fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotation exer.	Diminution reprise exer.	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstruction gisements miniers et pétroliers				-
provisions pour investissements				-
provisions pour hausse des prix				-
Amortissement dérogatoire				-
Dont majoratons exceptionnelles de 30%				-
Prov; fiscales pour implatation à l'étranger avant ...				-
Prov. fiscales pour implatation à l'étranger après...				-
Provisions pour prêts d'installation				-
Autres provisions réglementées				
total 1	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				-
provisions pour litiges				-
provisions pour garanties données aux clients				-
provisions pour pertes sur marchés à terme				-
Provisions pour amendes et pénalités				-
Provisions pour pertes de changes				-
provisions pour pensions et obligations similaires				-
Provisions pour impôts				-
Provisions pour renouvellement des immobilisations				-
Provisions pour grosses réparations				-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur C.Payés				-
Autres provisions pour risques et charges				-
total 2	-	-	-	-
Provisions pour dépréciations				
sur immobilisations incorporelles				-
sur immobilisations corporelles				-
Sur titres mis en équivalence				-
sur titres de participation				-
sur autres immobilisations financières				-
sur stock et en-cours		-		-
sur comptes clients				-
Autres provisions pour dépréciations				-
total 3	-	-	-	-
TOTAL GENERAL 1+2+3	-	-	-	-

dont dotations et reprises	d'exploitation	0	
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-2-5 du CGI)	

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant BRUT	à 1 an au plus	a plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
créances rattachées à des participations			
Prêt (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 739	30	4 709
de l'actif circulant			
Client douteux ou litigieux	-	-	
Autres créances clients	77 479	77 479	
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	

Personnel et comptes rattachés		-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	
Impôts sur les bénéfices	-	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 700	9 700	
Autres impôts taxes et versements assimilés		-	
Divers	14 579	14 579	
Groupes et associés (2)		-	
débiteurs divers	9 140	9 140	
Charges constatées d'avance	13 589	13 589	
TOTAL	129 226	124 517	4 709

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

Cadre B ETAT DES DETTES	**Montant brut**	**à 1 an au plus**	**de 1 à 5 ans**	**à plus de 5 ans**
Emprunts obligatoire convertibles (1)				
Autres emprunts obligatoire (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1:				
_ à un an maximum à l'origine		-		
_ à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 026	28 026		
Personnel et comptes rattachés	12 774	12 774		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 090	60 090		
Impôts sur les bénéfices		-		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 959	1 959		
Autres impôts taxes et versements assimilés		-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Groupes et associés (2)		-		
Autres dettes		-		
Dettes représentatives de titres empruntés		-		
produits constatés d'avance	54 015	54 015		
TOTAL	156 864	156 864	-	-

(1) emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés

DETAILS DES CHARGES A PAYER

		31/12/2014	31/12/2013
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit			
518600 Intérêts courus à payer			
	Total	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100 fournisseurs factures non parvenues		6 293	9 097
	Total	6 293	9 097
Dettes fiscales et sociales			
428200 Dettes provisions pour congés p.		10 750	9 638
428600 Autres charges à payer		1 250	
438200 Charges soc. Sur congés p.		5 169	4 526
438600 Autres charges sociales à payer		883	
	Total	18 052	14 164
Autres dettes			
468600 Autres comptes créditeurs			68
	Total	-	68
	Total général	24 345	23 329

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

(décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 23)

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation	54 015	71 975
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	54 015	71 975

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2014	31/12/2013
Charges d'exploitation	13 589	8 779
Charges financieres		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	13 589	8 779

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2014	31/12/2013
Sur opération de gestion		
671200 Pénalités amendes		
671800 Autres charges exceptionnelles	283	
672000 Charges sur ex. antérieurs		
sur opération en capital		
671800 Autres charges exceptionnelles		329
TOTAL GENERAL	**283**	**329**

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2014	31/12/2013
Sur opération de gestion		
778800 produits exceptionnels divers		
772000 produits exceptionnels s/exerc. ant.	4 679	
		-
TOTAL	4 679	-
TOTAL GENERAL	**4 679**	**-**